

PLAN STRATÉGIQUE

2017-2021

Municipalité d'Abercorn



ADOPTÉ EN SEPTEMBRE 2016

Accompagné par :



Propulsé par



Mot du maire	3
Démarche	4
Contexte	6
Enjeux	7
Vision 2030	10
Orientations, objectifs et actions	12
Plan d'action 2017-2021	13
Conditions de réussite et recommandations	17
Engagements du conseil municipal	20
Remerciements	21

Documents produits dans le cadre de la démarche

Annexe 1 : Faits saillants d'Abercorn	22
Annexe 2 : Pistes d'action identifiées lors des consultations publiques	30
Annexe 3 : Tableau synthèse du plan stratégique	34
Annexe 4 : Composition et mandat du comité de suivi du plan stratégique	35

Note : Dans ce document, et selon la situation, le masculin n'est utilisé que pour alléger le texte

La municipalité d'Abercorn est une municipalité qui regorge de possibilités. Son environnement naturel et bâti lui permet de rêver à de multiples projets pour améliorer et maintenir sa qualité de vie. La volonté de faire une planification stratégique émerge essentiellement du besoin de se doter d'un cadre de référence clair permettant ainsi de prendre des décisions plus réfléchies pour le futur de la municipalité.

C'est avec ce désir d'optimisation de nos ressources que le conseil municipal a débuté une démarche de planification stratégique. Nous espérons, avec cet outil, contribuer à l'épanouissement du leadership local et être proactif dans le développement futur d'Abercorn. Toutefois, je souhaite par cette approche inclusive, intégrer les citoyens et les différents acteurs dans les prochaines étapes. La participation du plus grand nombre d'acteurs est, pour nous le Conseil, un incontournable afin d'unir les forces du milieu et contribuer au rayonnement d'Abercorn.

Les consultations publiques nous ont permis d'écouter les résidents et d'entendre les souhaits de chacun. Dans le souci de faire un plan d'action réaliste, nous avons priorisé des projets à la hauteur de nos ambitions afin de nous donner le temps d'appivoiser cette nouvelle façon de faire. Nous sommes très optimistes pour les prochaines années. Il ne s'agit pas de transformer le territoire mais plutôt de répondre aux nouvelles réalités afin de conserver nos atouts et notre qualité de vie.

Jean-Charles Bissonnette, Maire

L'approche utilisée visait à favoriser la prise en charge locale et la mise en œuvre du plan d'action. En tant qu'initiateur de la démarche, le conseil municipal se devait d'être le motivateur et le facilitateur de la mise en œuvre de la planification stratégique. Les citoyens ont donc été sollicités pour chacune des étapes. Un comité de pilotage a été formé pour travailler en collaboration avec les professionnels. Celui-ci a permis de bien comprendre le contexte dans lequel la municipalité devra évoluer. Deux consultations publiques ont été réalisées et plus d'une soixantaine de participants se sont déplacés.

ÉTAPES DE CONSULTATION

1. Première rencontre du comité de pilotage (28 juin 2016)
2. Suivi au conseil municipal (4 juillet 2016)
3. Consultation publique portant sur la vision (16 juillet 2016 – plus de 40 participants)
4. Seconde rencontre du comité de pilotage (21 juillet 2016)
5. Adoption de la planification stratégique et des engagements municipaux (séance du 1er août 2016)
6. Consultation publique portant sur les actions à venir (13 août 2016 - 26 participants)
7. Dernière rencontre avec le comité de pilotage jumelé avec l'ensemble du conseil municipal (23 août 2016)
8. Adoption du plan d'action et constitution du comité de suivi (séance du 6 septembre 2016)
9. Lancement du plan stratégique (octobre 2016)

COMITÉ DE PILOTAGE

Ce comité a eu la tâche de soutenir l'organisation des rencontres publiques et de se prononcer sur les documents produits tout au long de la démarche de planification stratégique. Nous souhaitons les remercier pour leur précieuse contribution au bon déroulement de la démarche.

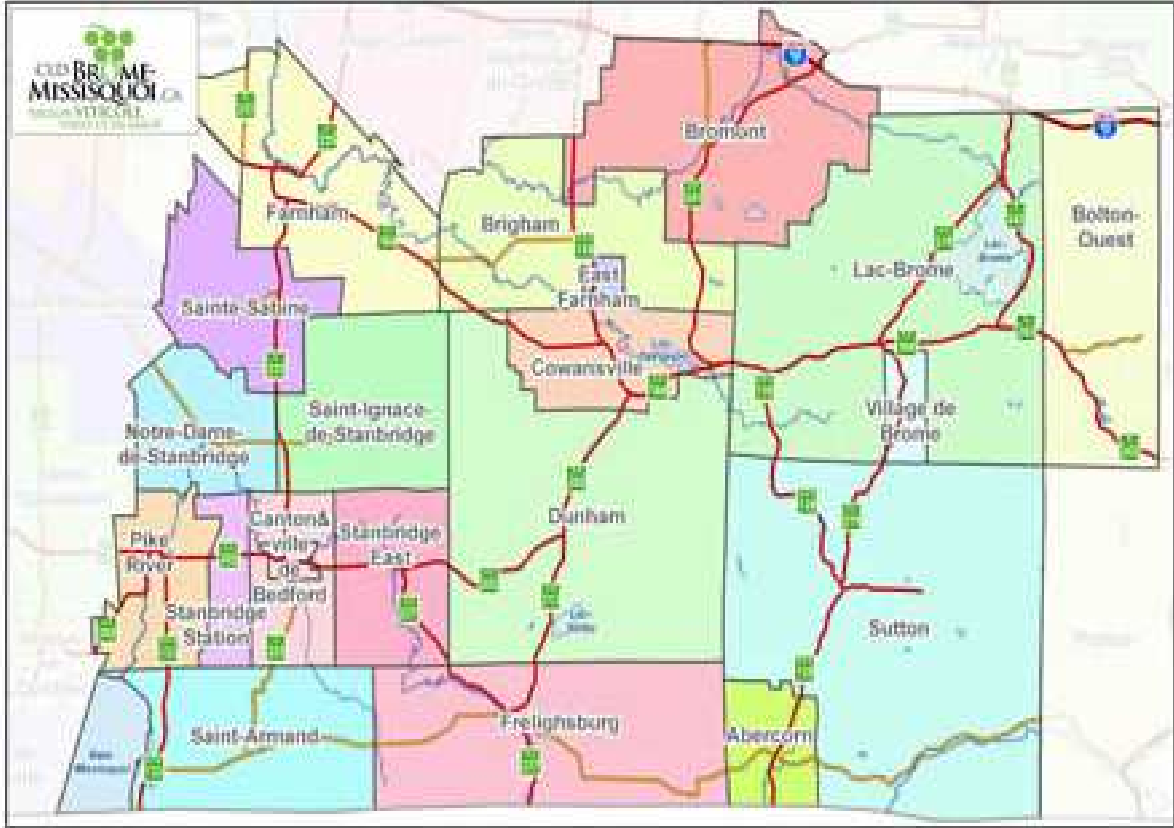


Membres du comité de pilotage

- Monsieur Jean-Charles Bissonnette, maire
- Madame Patricia McCollough, conseillère municipale et représentante du projet de coop
- Monsieur Guy Gravel, conseiller municipal
- Monsieur Alain Sylveste, conseiller municipal et membre de l'ACPA
- Monsieur Davis Joachim, citoyen
- Madame Lucille Grondin, citoyenne
- Monsieur Normand Lapointe, citoyen et représentant de l'ACPA
- Monsieur Denis St-François, citoyen
- Monsieur Paul McKeogh, directeur général (personne-ressource)

Abercorn est située dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi dans les Cantons-de-l'Est. Cette dernière est reconnue pour ses attraits touristiques et son environnement exceptionnel. Les visiteurs peuvent y découvrir, par l'entremise de circuits pédestres, cyclables, thématiques ou routiers, une multitude de trésors locaux. Les touristes sont nombreux et ils représentent un apport économique important pour l'ensemble des municipalités de la MRC. De plus, la frontière américaine qui se trouve à la limite de son territoire génère un achalandage supplémentaire et est un atout à considérer.

L'environnement spectaculaire des monts Sutton et Pinnacle ainsi que les nombreux cours d'eau permettent aux habitants et aux passants de jouir d'une qualité de vie exceptionnelle. L'accessibilité par l'autoroute 10 et les routes provinciales lui ouvre un horizon de possibilités. Il suffit de poursuivre les efforts et d'unir les différents acteurs pour faire rayonner l'offre déjà mise en place. D'ailleurs plusieurs municipalités voisines ont adopté cette approche. La ville de Sutton rayonne par son cœur villageois unique et dynamique. Une offre récréotouristique mettant en valeur les monts Sutton attire de nombreux visiteurs chaque année. La municipalité de Frelighsburg, pour sa part, a développé une offre orientée notamment vers la viticulture. Les opportunités sont nombreuses, la localisation et les atouts de la municipalité d'Abercorn s'intègrent dans cette offre régionale.



Les enjeux traduisent les opportunités, menaces et défis de même que les atouts et autres forces sur lesquelles il est important d'agir pour maintenir et améliorer la qualité de vie de la communauté. Constituant en quelque sorte la synthèse du diagnostic, ces éléments servent de points d'ancrage pour comprendre la vision, les orientations de même que les objectifs et les actions à entreprendre pour la mise en œuvre du plan stratégique. Dans le cas d'Abercorn, quatre enjeux majeurs sont ressortis lors des rencontres avec le comité de pilotage et pendant les consultations publiques.

1. Conserver le caractère distinctif d'Abercorn
2. Inclure les différentes populations dans le développement d'Abercorn
3. Structurer le développement sur l'ensemble du territoire
4. Développer un leadership partagé et une gouvernance participative

ENJEU 1 : Conserver le caractère distinctif d'Abercorn

DESCRIPTION

La municipalité d'Abercorn a la chance d'avoir une histoire, une architecture et un environnement distinctif. Cette richesse a d'énormes potentiels, mais elle représente de nombreux défis pour la municipalité. Il faut maintenir en bon état ses atouts pour être en mesure de les mettre en valeur et d'augmenter leur accessibilité. L'aménagement durable d'Abercorn dans le respect de son identité est un défi important car le potentiel de développement exerce une pression constante sur cette identité.

ENJEU 2 : Inclure les différentes populations dans le développement d'Abercorn.

DESCRIPTION

La municipalité attire de nouveaux résidents chaque année. Ceux-ci proviennent de milieux urbains et des régions environnantes. Les besoins variés des différentes populations nécessitent une réflexion et une adaptation. De plus, le vieillissement de la population augmente la volonté d'attirer de nouveaux résidents afin de conserver la vitalité du milieu. Le défi est de répondre aux besoins de chacun dans un esprit collectif tout en permettant à tous de jouir d'un environnement de qualité qui leur ressemble.

ENJEU 3 : Structurer le développement sur l'ensemble du territoire.

DESCRIPTION

Plusieurs idées émergent au sein de la municipalité pour donner une visibilité aux artistes, artisans et entrepreneurs locaux. L'accès à un service de commodité qui serait une vitrine pour la communauté est un projet ambitieux, mais d'une grande importance. Attirer de nouveaux commerces ou susciter l'implantation de projets de nature économique est un défi pour relancer et favoriser le développement local. Toutefois, il faut prévoir une structure qui favorise la venue de nouveaux projets et un soutien fiable pour encourager leur réalisation.

ENJEU 4 : Développer un leadership partagé et une gouvernance participative.

DESCRIPTION

Une petite communauté est confrontée aux ressources limitées qu'elle dispose pour mettre en œuvre les différents projets. Il est donc essentiel d'inclure différents acteurs pour appuyer l'administration municipale, les organismes locaux et le conseil municipal. Pour ce faire, la communication est un élément qui favorise la prise en charge locale car les résidents, plus informés, se sentent partie prenante de la démarche.

Abercorn proposera à ses résidents **un milieu de vie paisible composé d'un village authentique et d'une communauté unie et fière de ses richesses naturelles, culturelles et patrimoniales.**

Abercorn sera...

- ✓ Une communauté qui mise sur son patrimoine, sa nature et sa culture locale pour animer son milieu;
- ✓ Un milieu ouvert aux initiatives émergentes en lien avec l'habitation, les services à la population et les activités liées au territoire rural;
- ✓ Un village invitant où il fait bon séjourner pour se ressourcer et profiter de la nature en toute simplicité.

Dans un décor champêtre, la municipalité d'Abercorn offrira aux résidents et passants un milieu de vie naturel de qualité et un noyau villageois unique. Le patrimoine distinctif ainsi que le savoir-faire local permettront aux visiteurs de se détendre et de profiter des joies de la vie rurale. L'authenticité du cœur villageois sera un intournable par son dynamisme et la beauté des lieux. Les espaces publics naturels ainsi que les paysages seront répertoriés, accessibles et valorisés pour permettre aux résidents de découvrir une offre d'activité qui répond à leurs besoins. De plus, une préoccupation sera accordée aux artistes, artisans et entrepreneurs locaux. Ces derniers seront connus et reconnus de manière à permettre une plus grande contribution de leur part au dynamisme de la communauté. Abercorn sera un milieu de vie animé, rassembleur et multigénérationnel où il fait bon vivre et apprécier la nature. La communauté sera inclusive permettant ainsi à chacun des groupes de s'épanouir et de grandir ensemble.

CLIENTÈLES CIBLES

Les clientèles cibles permettent de déterminer les outils promotionnels et la stratégie à utiliser pour répondre aux besoins des résidents actuels, des futurs résidents et des passants. Elles ont été priorisées en fonction de l'énoncé de vision. La municipalité d'Abercorn a identifié trois clientèles plus susceptibles d'être attirées par les attraits locaux et le dynamisme d'Abercorn.

Amateurs de nature

Résidents permanents ou saisonniers, visiteurs ou touristes, ils auront en commun l'amour de la nature et tout ce qui s'en dégage. Cette clientèle est la plus importante car l'environnement naturel d'Abercorn est riche et il doit être conservé et mis en valeur.

Entrepreneurs créatifs

Le savoir-local est déjà très présent. Cette clientèle cible accentue l'importance des entrepreneurs œuvrant dans des domaines plus artisanaux. Il s'agit d'un groupe clé en matière d'innovation.

Passants à la recherche de tranquillité et d'authenticité

La localisation et l'environnement sont des aspects importants pour la municipalité d'Abercorn, située dans un corridor cyclable et sur une route touristique. Cette clientèle sera à la recherche des particularités distinctives de la municipalité. De plus, cherchant à s'évader du quotidien, ils seront heureux de se retrouver dans un milieu paisible.


Les grandes orientations permettent de mettre en œuvre la vision 2030. Elles sont des lignes directrices pour guider les différents acteurs impliqués dans la réalisation des projets futurs. Les prochaines pages vous présentent, sous forme de tableaux, les objectifs visés par chacune des orientations. Par la suite, des pistes d'action évoquant des idées de projets y sont rattachées.

Quatre orientations :

- Vitalité du noyau villageois et de son territoire
- Préservation et valorisation du caractère champêtre
- Promotion des événements et attraits locaux
- Soutien aux initiatives entrepreneuriales

Inspirés par les opportunités et les projets en cours, les participants à la démarche de planification stratégique ont identifié et priorisé des idées de projets pour chacune de ces orientations. Les actions ressorties plus d'une fois sont marquées d'une croix dans la colonne des incontournables et un cœur a été inséré, dans cette même colonne, au niveau des objectifs coups de cœur (ressortis comme étant prioritaires).

LÉGENDE (colonne incontournables) :

Projets ressortis plus d'une fois	+
Objectifs coups de cœur (priorisés lors des discussions)	



ORIENTATION 1 : Vitalité du noyau villageois et de son territoire

Cette orientation fait référence à la qualité de vie présente dans le cœur villageois et dans les environs. Les commerces, les événements, les services et les infrastructures sont des signes positifs d'un dynamisme local. La municipalité d'Abercorn souhaite conserver sa tranquillité et miser sur une approche à échelle humaine afin de rendre son milieu proactif.

OBJECTIFS ET ACTIONS STRATÉGIQUES	Échéancier			Incontournables
	Court terme	Moyen terme	Long terme	
1. Protéger et mettre en valeur le patrimoine (naturel et bâti) et la culture locale				
Diffuser les photos historiques de la municipalité d'Abercorn	■			
Former un comité de réflexion sur le développement de la zone rurale		■		
Élaborer un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la zone patrimoniale à conserver		■		+
Organiser une consultation publique ayant pour objectif de réfléchir à l'avenir des églises et de l'ancienne école	■			+
Faire un sentier d'interprétation incluant le cimetière, les maisons patrimoniales, la chute et le vieux moulin	■			
2. Créer un milieu de vie animé et rassembleur				♥
Aménager un centre communautaire et créer une association de loisir pour mettre en place une programmation d'activités			■	+
Dynamiser le parc municipal pour en faire un lieu de rassemblement dynamique			■	
Bonifier l'affichage des activités		■		+
3. Embellir les espaces publics et les entrées du village				
Analyser les déplacements piétonniers et cyclables sur le territoire	■			
Fleurir le village afin d'obtenir l'accréditation «Villes et villages fleuris » (incitatifs, jardins publics, etc.)		■		
4. Adapter l'offre immobilière et les services aux besoins des familles				
Évaluer la possibilité d'implanter une offre immobilière multigénérationnelle			■	


ORIENTATION 2 : Préservation et valorisation du caractère champêtre

Les paysages, la nature et le caractère rural font d'Abercorn un milieu de vie attirant pour sa beauté et la qualité de son environnement. Par cette orientation, on mise sur le caractère champêtre pour attirer de nouveaux résidents et visiteurs. De plus, cela contribuera au maintien de la qualité de vie des habitants. La quiétude ressentie et le calme sont des facteurs majeurs au choix d'habiter Abercorn. C'est pourquoi il est crucial d'y accorder une grande importance.

OBJECTIFS ET ACTIONS STRATÉGIQUES	Court terme	Moyen terme	Long terme	Incontournables
1. Aménager des lieux publics donnant accès à la nature et à la rivière				
Aménager un accès public à la rivière (trouver un terrain)				
2. Protéger les plus beaux paysages				
Recenser les plus beaux paysages (s'associer au Comité du patrimoine paysager estrien)				
Créer un circuit thématique des plus beaux paysages (haltes pour admirer les différents points de vue)				+
3. Développer une offre écotouristique				
Faire une carte des circuits cyclables et pédestres				+
Explorer les possibilités d'élaborer un produit d'appel				


ORIENTATION 3 : Promotion des événements et attraits locaux

Les nombreux passants peuvent contribuer au maintien de certains services locaux et permettent à la communauté de bénéficier d'une qualité de vie. De plus, la fierté des résidents favorise l'augmentation de la notoriété du village, le sentiment d'appartenance et par le fait même la promotion du milieu. Il s'agit principalement d'atteindre un équilibre entre l'achalandage et les besoins locaux.

OBJECTIFS ET ACTIONS STRATÉGIQUES	Court terme	Moyen terme	Long terme	Incontournables
1. Faire connaître le savoir-faire et les activités culturelles				
Favoriser la création d'un événement à grand déploiement avec thématique				
Utiliser les réseaux sociaux				
Faire un circuit des artistes et artisans locaux				+
2. Consolider et maintenir les activités existantes				
Produire une politique municipale axée sur la culture				
3. Prévoir les infrastructures et les services d'accueil pour les résidents et les passants				
Créer une trousse d'accueil pour les nouveaux résidents				+

ORIENTATION 4 : Soutien aux initiatives entrepreneuriales

Les services de proximité, l'emploi et les entreprises sont des leviers importants. Il est essentiel de pouvoir répondre de manière autonome à certains besoins et favoriser l'entrepreneuriat local. La présence d'entreprises sur un territoire limite les déplacements et encourage le maintien de la population à domicile.

OBJECTIFS ET ACTIONS STRATÉGIQUES	Court terme	Moyen terme	Long terme	Incontournable
1. Créer un pôle de services de proximité diversifié				
Implanter une coopérative de service de proximité				+
Promouvoir les entreprises locales				+
2. Attirer des entrepreneurs et des travailleurs autonomes				
Analyser la possibilité d'offrir des incitatifs pour les nouveaux entrepreneurs				
Développer un espace de travail commun (co-working)				
Étudier les besoins des artistes, artisans et entrepreneurs locaux				
Réfléchir sur l'intégration des nouvelles tendances « vertes » (exemple : énergie renouvelable, mini-maison, etc.)				
3. Favoriser le développement des espaces disponibles et futurs				
Faire l'inventaire des espaces disponibles pour les entrepreneurs				
Encourager la construction d'habitations abordables				+

Les conditions de réussite sont des actions qui se veulent transversales afin d'appuyer la mise en œuvre des projets énumérés dans le plan d'action. Ils sont la base de cette démarche. Voici les conditions essentielles:

- Encadrer et promouvoir le développement local (rester flexible)
- Communiquer et informer les différents acteurs impliqués dans le développement (citoyens, entreprises, partenaires, etc.)
- Favoriser le leadership partagé (citoyens, élus, administration municipale, etc.)
- Développer la culture d'accueil et d'intégration (ouverture aux changements)

Ces conditions de réussite doivent être reliées à des actions, et donc, être intégrées au déploiement du plan d'action. Les tableaux suivants présentent des recommandations liées aux différentes conditions de réussite.

1. Encadrer et promouvoir le développement local (rester flexible)

Le développement local demande des compétences particulières et un mode de fonctionnement adapté. Il est important que la municipalité réfléchisse à l'organisation du développement afin de favoriser l'implantation d'idées novatrices et structurantes.

Recommandations

- Nommer une personne ressource au sein du conseil municipal.
- Suivre le plan d'action et utiliser cet outil comme guide dans la priorisation des projets à venir.
- Consacrer une portion du budget municipal à des projets de développement (exemple : 3% du budget consacré à des projets de développement).

2. Communiquer et informer les différents acteurs impliqués dans le développement (citoyens, entreprises, partenaires, etc.)

L'implication des différents acteurs permet de comprendre le contexte dans lequel la municipalité doit évoluer. Il est essentiel pour conserver la motivation des participants et l'intérêt de la population en communiquant efficacement l'information nécessaire à leur compréhension afin qu'ils se sentent concernés.

Recommandations

- Inclure un suivi du plan d'action dans le bulletin municipal.
- Améliorer le site internet de la municipalité afin de permettre de suivre l'évolution du plan d'action et les projets en cours de développement.
- Implanter un journal local ou un calendrier municipal en format papier distribué par la poste.
- Réaliser des capsules web pour faire le suivi de l'avancement de la démarche.

3. Favoriser le leadership partagé (citoyens, élus, administration municipale, etc.)

Le développement d'une municipalité demande beaucoup de travail. Les initiatives sont parfois nombreuses pour les ressources disponibles. Il faut donc être créatif et se partager les tâches qui en découlent. Les forces de chacun sont des atouts indispensables pour les petites communautés. Elles apportent un dynamisme et permettent de mettre en œuvre des projets d'envergure autrement irréalisables.

Recommandations

- Créer un rendez-vous stratégique pour échanger et impliquer les citoyens afin de faciliter l'avancement des actions de développement.
- Former un comité de suivi du plan stratégique qui exercera un leadership en matière de développement.
- Assurer un soutien aux bénévoles et à l'administration municipale en matière de développement pour les deux prochaines années.

4. Développer une culture d'accueil et d'intégration (ouverture aux changements)

La municipalité doit rester ouverte à la nouveauté. C'est en intégrant les nouveaux arrivants et les nouvelles idées qu'elle parviendra à s'adapter aux nouvelles réalités.

Recommandations

- Bâtir une trousse d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Favoriser la représentation des différents groupes composant la population lors des événements.
- Maintenir la fête pour les nouveaux arrivants aux deux ans.
- Permettre aux citoyens de déposer un projet de développement (formulaire)
- Développer une grille d'analyse pour évaluer objectivement si les projets proposés s'intègrent au plan stratégique

ENGAGEMENTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de cette démarche le conseil municipal s'est engagé à inclure les citoyens dans sa réflexion et à analyser la possibilité de réaliser certaines des idées ressorties lors des consultations publiques. Il a la volonté de mettre en œuvre des projets rassembleurs et structurants pour la municipalité. Afin de montrer l'exemple et son engagement face à cette démarche, le conseil municipal a adopté quatre actions qui seront entreprises dès 2016 pour lancer le plan stratégique. Il s'agit d'un premier pas. Les élus sont conscients du travail et ils comptent faire de ce plan une priorité.

Le conseil s'engage activement dans la démarche en mettant en œuvre les actions suivantes dès le mois de septembre 2016 :

Nommer un porteur du dossier au sein du conseil municipal (liaison avec le comité de suivi) : Un conseiller municipal sera nommé pour faire le lien entre le comité de suivi stratégique et les orientations politiques de la municipalité. Il sera responsable d'amener les questionnements et projets du comité à l'ensemble du conseil. De plus, cet agent de liaison permettra au comité de demeurer réaliste et proactif.

Bâtir une trousse d'accueil pour les nouveaux arrivants : Cet outil sera donné à tous les nouveaux résidents pour leur permettre d'être informés sur les différents atouts et activités de leur communauté. Elle comprendra notamment un plan de la municipalité ainsi que la liste des artistes, artisans et entreprises locales.

Créer un comité de suivi du plan stratégique et instaurer les rendez-vous stratégiques : Ce comité diversifié et représentatif de l'ensemble des groupes présents dans la municipalité aura comme mandat de réfléchir à la mise en œuvre des actions énumérées dans le plan d'action 2017-2021. De plus, il sera responsable d'implanter les rendez-vous stratégiques pour permettre à l'ensemble de la communauté de participer au futur d'Abercorn.

Inclure un suivi dans le bulletin municipal : Mettre le suivi des actions dans le bulletin municipal pour permettre aux résidents de suivre l'évolution des différents projets.

Une démarche de planification stratégique est un exercice complexe. Elle demande beaucoup de travail de réflexion et d'organisation. La participation du plus grand nombre d'acteurs dans le milieu est importante. Elle permet de comprendre et de connaître les aspirations des différents groupes d'individus qui habitent la communauté. La municipalité d'Abercorn souhaite remercier les résidents qui se sont déplacés aux deux consultations publiques réalisées dans le cadre de cette démarche. Votre créativité et votre générosité permettra à la municipalité d'encadrer davantage les décisions en matière de développement sur l'ensemble de son territoire. La volonté du conseil est de mettre en œuvre le plan stratégique afin de réaliser des projets concrets et d'amener la communauté à conserver son caractère unique.

Portrait sommaire

Un portrait sommaire a été effectué sous forme de fiches pour faciliter la consultation et l’utilisation de l’information lors des consultations publiques. Les thèmes touchés par le portrait ont été sélectionnés en fonction des études et documents réalisés dans le passé. La rencontre de démarrage avec le comité de pilotage a permis de bonifier les informations et d’ajouter la perception des citoyens. Vous trouverez sept fiches synthèses sous les thèmes suivants :

- Le territoire
- La population
- L’économie
- La vie communautaire et culturelle
- La gestion et les infrastructures municipales
- L’environnement naturel et bâti
- L’histoire locale

LE TERRITOIRE

La municipalité d'Abercorn est localisée à la limite Sud-Ouest de la MRC de Brome-Missisquoi. Elle est une porte d'entrée et de sortie vers ou en provenance des États-Unis. Les caractéristiques physiques d'un territoire ont un impact majeur sur son développement, elles sont souvent à l'origine de son histoire.

Fiche portrait 1 – Le territoire

Faits saillants

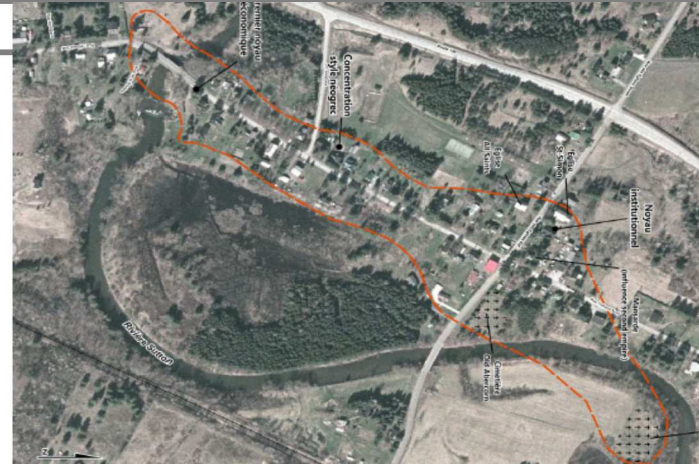
- ✓ Située au Sud-Ouest de la MRC de Brome-Missisquoi en Montérégie-Est;
- ✓ À 90 minutes de la région de Montréal et 60 minutes de la ville de Sherbrooke;
- ✓ Bordée au Sud par les États-Unis;
- ✓ Traversée par la rivière Sutton;
- ✓ Composée d'un noyau villageois de 26,9 Km² (1,6% du territoire de la MRC) où l'on retrouve une soixantaine de maisons (densité de 14,1 hab/km²);
- ✓ Entourée par le Massif des Monts Sutton et du Mont Pinacle;
- ✓ Composée principalement d'une topographie vallonnée et montagneuse, elle fait partie du bassin versant de la Baie Missisquoi;
- ✓ La route 139 est l'un des principaux axes routiers.

Acteurs influant :

- ✓ Tourisme Brome-Missisquoi;
- ✓ Municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi;
- ✓ Ville de Sutton;
- ✓ L'État du Vermont.

Références :

- ✓ Tourismebrome-missisquoi.ca
- ✓ Plan d'urbanisme de la municipalité d'Abercorn (version 2009)
- ✓ Rapport final –Étude de faisabilité-Projet de coopérative de services de proximité

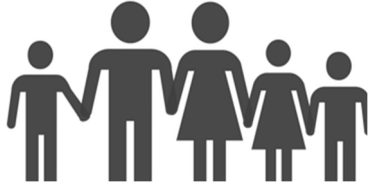



À considérer :

- ✓ Réseaux cyclables;
- ✓ Route 139;
- ✓ La topographie;
- ✓ Route des sommets.

LA POPULATION

Les habitants de notre communauté auront à bâtir ensemble le milieu de vie et à construire le futur d'Abercorn. Ils seront des acteurs importants au niveau de la dynamique locale et leurs besoins influenceront les projets à venir ainsi que le rayonnement de la municipalité.

Fiche portrait 2 – La population	
Faits saillants	
<ul style="list-style-type: none">✓ La municipalité est composée de 238 logements privés;✓ 177 résidences sont occupées par des résidents permanents et 61 par des résidents secondaires;✓ Selon Statistique Canada, 391 personnes habitaient le territoire en 2011 de façon permanente;✓ Les tranches d'âge 30-49 ans et 50-64 ans correspondent à environ 50% de la population;✓ Population fortement scolarisée;✓ On remarque une présence de familles avec enfants et adolescents, mais la population dominante est composée d'ainés;✓ Les anglophones occupent une place importante; 38% des résidents ont identifié l'anglais comme langue maternelle.	
Acteurs influant :	
<ul style="list-style-type: none">✓ La municipalité d'Abercorn;✓ La commission scolaire Val-des-Cerfs.	
Références :	À considérer :
<ul style="list-style-type: none">✓ Plan d'urbanisme de la municipalité d'Abercorn (version 2009)✓ Rapport final –Étude de faisabilité-Projet de coopérative de services de proximité✓ Sondage sur les besoins de la population - Politique MADA 2014-2015 (Municipalité amie des aînés)	<ul style="list-style-type: none">✓ Le vieillissement de la population;✓ L'offre immobilière (accessibilité, valeur immobilière, etc.);✓ L'absence d'école et de service pour les familles.

L'ÉCONOMIE

L'économie locale est un critère souvent utilisé pour évaluer la qualité de vie d'un milieu. L'emploi, les services de proximité et les entreprises locales sont des indices qui permettent d'évaluer l'activité économique et de prendre conscience des défis en matière de service à population. Il existe différentes formes d'entrepreneuriat. Les petites municipalités rurales recherchent des idées créatives pour combler leurs besoins.

Fiche portrait 3 – L'économie	
Faits saillants	
<ul style="list-style-type: none">✓ Le tourisme est un créneau économique très développé au niveau de la MRC;✓ Les commerces de service sont ceux qui génèrent le plus d'emploi dans la MRC;✓ La municipalité d'Abercorn est composée d'entreprises qui créent plus d'une dizaine d'emplois, d'un commerce, de fermes enregistrées, de producteurs forestiers, de travailleurs autonomes;✓ On remarque l'absence de services de proximité tel que dépanneur, pharmacie, épicerie, caisse, etc. ;✓ Un projet de coopérative de services est en développement afin d'offrir des services de proximité aux résidents.	
Acteurs influant : <ul style="list-style-type: none">✓ La boulangerie Abercorn Bakery;✓ Tourisme Brome-Missisquoi;✓ La coopérative de services de proximité (groupe de citoyens).	
Références : <ul style="list-style-type: none">✓ Tourismebrome-missisquoi.ca✓ Plan d'urbanisme de la municipalité d'Abercorn (version 2009)✓ Rapport final –Étude de faisabilité-Projet de coopérative de services de proximité	À considérer : <ul style="list-style-type: none">✓ Le pôle touristique de Sutton;✓ La clientèle touristique;✓ La frontière avec les États-Unis.

LA VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE

Les activités communautaires et culturelles sont un signe de dynamisme local. Elles améliorent la qualité de vie et favorisent les rencontres entre les individus. Ces activités mettent en valeur le milieu et font rayonner les forces locales.

Fiche portrait 4 – La vie communautaire et culturelle

Faits saillants

- ✓ Activités culturelles à l'échelle de la MRC ou couvrant plusieurs; municipalités (Tours des arts,...);
- ✓ Les jardins de Maurice Ferland et Normand Bleau;
- ✓ Concerts (exemple : Côté Cœur) et Rencontre Champêtres à Abercorn;
- ✓ Expositions des artistes d'Abercorn organisée par l'ACPA (Mo-Fer, Norma Beaucage, etc.);
- ✓ Fête estivale du village organisée par le conseil municipal.

Acteurs influant :

- ✓ L'Association de la culture et du patrimoine d'Abercorn (ACPA);
- ✓ Le conseil municipal d'Abercorn;
- ✓ Tourisme Brome-Missisquoi.

Références :

- ✓ Tourismebrome-missisquoi.ca
- ✓ Plan d'urbanisme de la municipalité d'Abercorn (version 2009)
- ✓ Rapport final –Étude de faisabilité-Projet de coopérative de services de proximité



À considérer :

- ✓ La salle communautaire;
- ✓ Les deux Églises;
- ✓ Le parc municipal;
- ✓ L'ancienne petite école.

LA GESTION ET LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

La gestion administrative des petites communautés est complexe. Les ressources humaines et financières sont limitées. La tâche a considérablement augmenté depuis les dernières années. La municipalité d'Abercorn doit fournir des infrastructures de qualité à ses citoyens tout en maintenant un équilibre afin de ne pas augmenter la charge financière des contribuables.

Fiche portrait 5 – La gestion et infrastructures municipales

Faits saillants

- ✓ Le noyau villageois possède une station des boues municipales d'une capacité de 300 unités depuis 2007;
- ✓ Plus de 150 unités possèdent un système septique isolé;
- ✓ Un parc municipal équipé (module de jeux, terrain de tennis et espaces verts) est localisé dans le cœur villageois près de l'Hôtel de ville;
- ✓ Faible utilisation des installations de loisir;
- ✓ Équipement de voirie et bâtiments publics;
- ✓ Plan d'urbanisme révisé en 2009
- ✓ Terrains vacants.

Acteurs influant :

- ✓ MRC de Brome-Missisquoi;
- ✓ La ville de Dunham (entente de services);
- ✓ Le Gouvernement Provincial;
- ✓ Le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire.

Références :

- ✓ Plan d'urbanisme de la municipalité d'Abercorn (version 2009)
- ✓ Projet modifié du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 – MRC Brome-Missisquoi



À considérer :

- ✓ Les déplacements des habitants;
- ✓ L'étalement et la croissance de la municipalité;
- ✓ Les infrastructures de loisir localisées dans les municipalités voisines.

L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET BÂTI

Le développement doit être fait en fonction de l'existant et avec un respect de l'environnement naturel. Le cadre bâti et naturel d'Abercorn est un aspect attractif majeur. Il faut savoir mettre en valeur cet atout en conservant son caractère unique et distinctif.

Fiche portrait 6 - L'environnement naturel et bâti	
Faits saillants <ul style="list-style-type: none">✓ Plus ancienne agglomération des cantons de Sutton;✓ Le patrimoine bâti est concentré sur la rue des Églises et la rue Thibault;✓ L'un des plus anciens cimetières de la MRC de Brome-Missisquoi se retrouve à Abercorn;✓ L'architecture diversifiée allant du style néogrecque au style second Empire;✓ Présence de deux églises à l'extérieur de l'ancien cœur villageois créant ainsi un second noyau;✓ Vestige de l'ancien barrage sur la rivière Sutton;✓ Protection des bandes riveraines via l'organisme de bassin versant;✓ Terres agricoles et forestières.	
Acteurs influant : <ul style="list-style-type: none">✓ Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi;	
Références : <ul style="list-style-type: none">✓ Rapport synthèse-Mise à niveau de l'étude des ensembles d'intérêt patrimonial-MRC de Brome-Missisquoi 2009;✓ Rapport sur l'inspection des bandes riveraines 2015 – Portrait de la MRC Brome-Missisquoi✓ Projet modifié du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 – MRC Brome-Missisquoi	À considérer : <ul style="list-style-type: none">✓ La rivière Sutton;✓ Les monts Sutton et Pinnacle;✓ Les deux Églises et l'ancienne petite école du cœur villageois;✓ Les maisons ancestrales;✓ Le caractère rural;✓ L'ancien moulin et la chute.

L'HISTOIRE LOCALE

L'histoire de la municipalité d'Abercorn est riche. Un regard sur celle-ci aide à comprendre l'évolution de la communauté. Elle permet de prendre connaissance des raisons de sa fondation et de son évolution. Le vécu d'une communauté en dit énormément sur ce qu'elle est aujourd'hui et il aide à construire le futur.

Fiche portrait 7 - L'histoire locale

Faits saillants

- ✓ Première maison construite en 1792 par un prénommé Thomas Spencer;
- ✓ Les premiers moulins à scie furent construits en 1805;
- ✓ Arrivée du chemin de fer en 1836;
- ✓ Ouverture du bureau de douanes en 1845;
- ✓ Construction en 1870 d'une Église anglicane;
- ✓ C'est en 1929 que le hameau Shepard's Mill devient Abercorn.

Acteurs influant :

- ✓ Tourisme Brome-Missisquoi;
- ✓ Municipalité d'Abercorn;
- ✓ L'Association de la culture et du patrimoine d'Abercorn (ACPA).

Références :

- ✓ Site web de Tourisme Brome-Missisquoi : <http://tourismebrome-missisquoi.ca/decouvrez-la-region/municipalites/aberncorn/>
- ✓ Livre sur l'histoire d'Abercorn écrit par Jean-Rémi Brault, paru aux éditions Septentrion



À considérer :

- ✓ Chemin de fer;
- ✓ Moulin à scie;
- ✓ Églises;
- ✓ Douanes.

Annexe 2 – Pistes d’action identifiées lors des consultations publiques

Consultation du 13 août 2016 – Actions stratégiques reliées aux orientations

Orientation 1 - Augmenter la vitalité du noyau villageois et de son territoire

- ✓ Créer un centre communautaire (festivités et partages)
- ✓ Créer une association de loisir afin proposer une programmation d’activité (marche, lecture, entraide)
- ✓ Implanter une coopérative de service pour les locaux
- ✓ Augmenter le pouvoir accordé à l’Hôtel de ville
- ✓ Aménager des trottoirs pour favoriser la marche
- ✓ Augmenter la transparence du conseil municipal
- ✓ Enseignes sur les grandes routes pour annoncer les commerces locaux
- ✓ Faire une consultation publique sur l’avenir de l’église catholique
- ✓ Dynamiser le parc municipal (exemple : implanter un jardin communautaire)
- ✓ Projet immobilier tri-générationnel +
- ✓ Mettre des panneaux d’information aux entrées du village et annoncer les activités culturelles
- ✓ Faire connaître nos projets locaux en créant un club de dégustation
- ✓ Faire une étude d’opportunité pour l’église catholique
- ✓ Favoriser la complémentarité des services
- ✓ Village des aînés (mettre en œuvre la politique des aînés)
- ✓ Regrouper les 3 populations (faire du porte à porte, faire une campagne d’information et trouver un projet rassembleur)
- ✓ Augmenter la participation à des repas communautaires
- ✓ Augmenter le nombre d’activités collaboratrices

Orientation 2 - Préserver et mettre en valeur le caractère champêtre

- ✓ Aménager des sentiers d'interprétation dans le bois, sur le bord de la rivière et dans le cœur du village
- ✓ Faire un accès à la rivière dans le stationnement au coin de la rue Claybank et de la route 139
- ✓ Créer un circuit des plus beaux paysages et des savoir-faire locaux d'Abercorn
- ✓ Faire un marché public
- ✓ Organiser un événement (animation) de type « Village dans le temps »
- ✓ Élaborer un répertoire des entreprises, artistes, artisans et services locaux
- ✓ Modifier la réglementation municipale afin de protéger les paysages et le patrimoine
- ✓ Faire une carte des circuits cyclables d'Abercorn et de randonnées pédestres
- ✓ Créer un festival Western
- ✓ Jumeler la poésie et les paysages (mettre un poème devant les plus beaux paysages)
- ✓ Faire un concours de poésie et de vidéo
- ✓ S'inspirer des idées de développement qui fonctionnent dans d'autres municipalités
- ✓ Faire un marché public
- ✓ Implanter un panneau historique pour les chutes et le vieux moulin
- ✓ Insérer des photos historiques dans *Google Map*
- ✓ Utiliser les réseaux sociaux
- ✓ Créer une association des villages inconnus de la région
- ✓ Attirer les américains

Orientation 3 - Faire connaître les événements et les attraits locaux

- ✓ Organiser un marché champêtre les dimanches
- ✓ Échange de produits entre les citoyens
- ✓ Créer une structure coopérative
- ✓ Musique et représentations visuelles
- ✓ Intégrer des panneaux pour faire la promotion des artisans locaux
- ✓ Faire des circuits les artisans
- ✓ Créer un groupe de lecture
- ✓ Faire un page Facebook de la municipalité
- ✓ Faire le suivi des événements
- ✓ Offrir de la formation artisanale
- ✓ Visite des jardins
- ✓ Atelier de dégustation
- ✓ Cuisine ethnique
- ✓ Visite des maisons patrimoniales
- ✓ Site d'interprétation du cimetière
- ✓ Développer une offre d'activité hivernale
- ✓ Faire connaître les produits forestiers
- ✓ Afficher nos activités sur le site régional
- ✓ Installer un affichage d'information à l'entrée du village
- ✓ Développer un « *Food Truck* » mobile (dans un camion) les fins de semaine afin de promouvoir et vendre les produits locaux
- ✓ Faire le recensement des talents et expertises locales

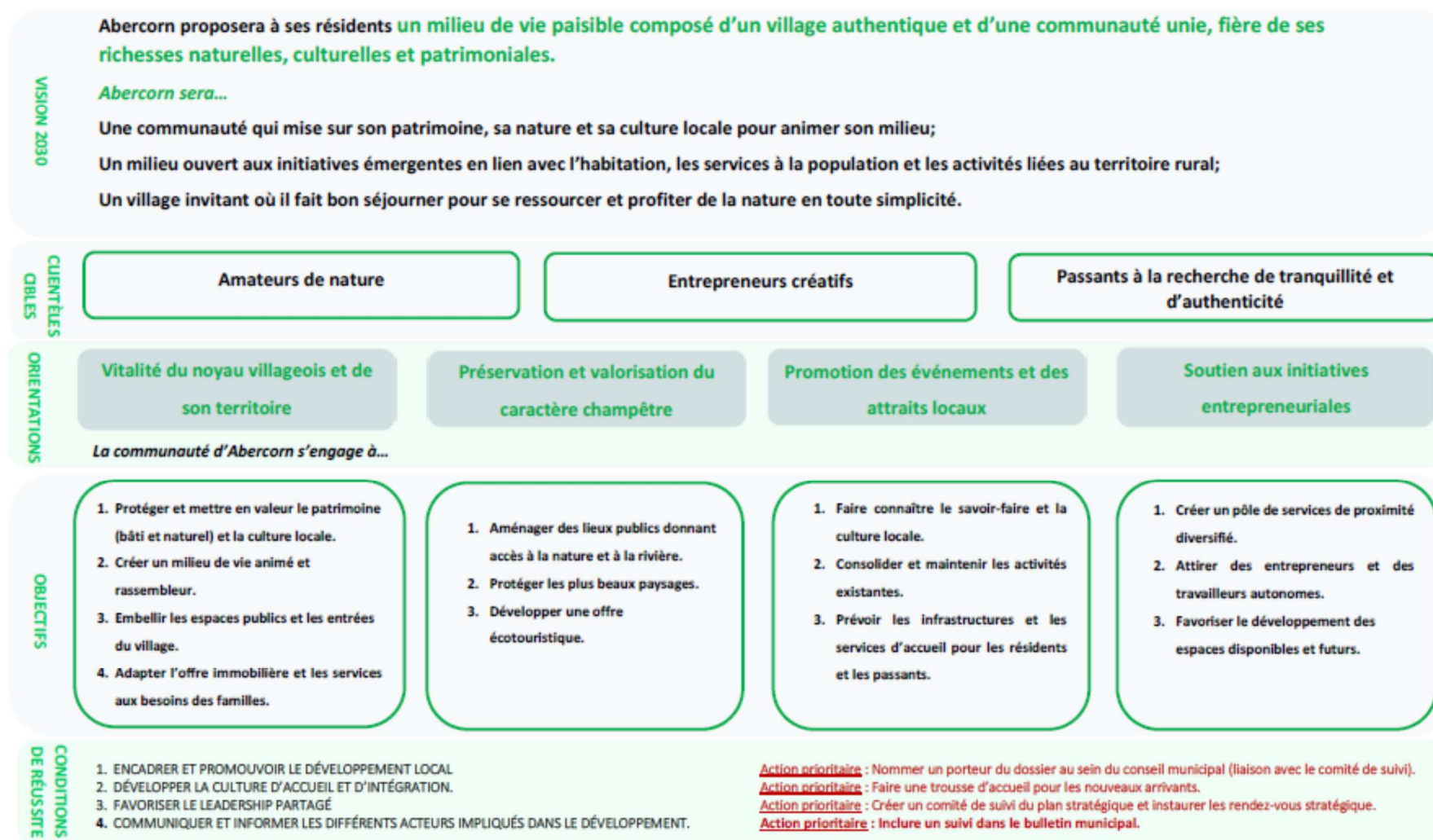
- ✓ Augmenter le soutien et la logistique pour les organismes locaux
- ✓ Augmenter le sentiment d'appartenance
- ✓ Offrir un service de popote roulante
- ✓ Développer un lieu de rencontre
- ✓ Faire un Noël communautaire
- ✓ Créer une foire estivale
- ✓ Sensibiliser les résidents et visiteurs sur la préservation de la tranquillité = zone zen (motos, motoneige, etc.)

Orientation 4 - Encourager et soutenir les initiatives entrepreneuriales

- ✓ Développer des incitatifs pour encourager l'entrepreneuriat local et attirer
- ✓ Créer un répertoire des entreprises
- ✓ Encourager l'implantation d'une coopérative de services
- ✓ Identifier les espaces susceptibles d'attirer des entrepreneurs
- ✓ Développer un espace de bureau commun (partage d'équipement)
- ✓ Faire un centre de vente et de promotion des produits locaux
- ✓ Faire une étude (sondage) pour connaître les besoins d'artisans
- ✓ Encourager l'implantation de maison touristique pour les visiteurs
- ✓ Construire des habitations abordables
- ✓ Encourager l'établissement de travailleurs autonomes
- ✓ Développer des services complémentaires à ce qu'il existe dans les municipalités voisines
- ✓ Faire un atelier d'initiation aux entreprises renouvelables

Annexe 3 – Tableau synthèse du plan stratégique (voir document original pour une meilleure résolution)

Plan stratégique 2017-2021 – Municipalité d'Abercorn



Annexe 4 – Composition et mandat du comité de suivi du plan stratégique

Le comité de suivi du plan stratégique doit être inclusif et doit être représentatif de la population de la municipalité d'Abercorn. Pour ce faire, sa composition doit être effectuée selon certains critères. Les membres du comité doivent être résidents de la municipalité et ils doivent avoir un intérêt pour le développement collectif de leur municipalité. Pour ce faire, il est conseillé de mettre en place un processus pour inviter les gens intéressés à soumettre leur candidature ainsi qu'une courte description expliquant les raisons de leur intérêt. Par la suite, le conseil municipal serait chargé de faire la sélection des membres du comité. Une rencontre mensuelle est souhaitable pour assurer la motivation et la mise en œuvre des actions prioritaires. L'animation de ce comité est cruciale. Il faut prévoir une ressource compétente et disponible, idéalement externe, pour accompagner le comité afin d'avoir une neutralité face aux différents groupes dans le milieu.

Ce comité aurait essentiellement un mandat de coordination des actions et assumerait un rôle conseil auprès de la municipalité. Il serait chargé d'animer le milieu par l'entremise des rendez-vous stratégiques dans le but de faciliter l'avancement des projets.

Composition du comité (maximum de 12 personnes pour assurer une efficacité – une même personne pouvant répondre à plus d'un critère):

- Conseillers ou conseillères _____ 3 personnes
- Représentant municipal (Directeur général) _____ 1 personne
- Citoyen habitant le noyau villageois _____ 1 personne
- Citoyen habitant à l'extérieur du noyau villageois _____ 1 personne
- Citoyen natif _____ 1 personne
- Citoyen nouvellement arrivé _____ 1 personne
- Citoyen représentant les aînés _____ 1 personne
- Citoyen représentant les jeunes familles _____ 1 personne
- Un membre de l'ACPA _____ 1 personne
- Représentant de la MRC (agent de développement) _____ 1 personne